



ELYSIS

ESCH-SUR-ALZETTE

Projet d'établissement

(Version du 10 avril 2024)

❖ Elysis asbl

1.1 Qui sommes-nous ?

L'asbl Elysis a été créée en 1998 par un groupe de personnes aux visions communes, constitué en Conseil d'administration. Les administrateurs sont tous bénévoles.

L'une des particularités d'Elysis est la garantie de soins que nous sommes les seuls à proposer au Grand-Duché du Luxembourg.

Ce concept unique permet à toute personne âgée entre **50 et 84 ans, non dépendante** au moment de la souscription, d'acheter une garantie de soins et de devenir ainsi souscripteur.

Le jour où il deviendra dépendant, le souscripteur pourra bénéficier d'une prise en charge en long séjour. Il pourra également venir en convalescence ou en chambre de vacances.

Elysis propose la garantie des meilleurs soins possibles disponibles à tout moment.

Plusieurs postulats de base sous-tendent la création d'une telle garantie :

- Tout souscripteur ne devient pas dépendant
- Les souscripteurs ne deviennent pas dépendants au même moment
- La dépendance est limitée dans le temps

1.2 Notre vision

Nous souhaitons offrir aux souscripteurs, mais aussi à toute personne dépendante non souscripteur, la possibilité de terminer sa vie de façon apaisée dans un environnement agréable où tout sera fait pour être « aux petits soins ».

La maison est certes un lieu de soins, mais aussi et surtout un lieu de vie, de liberté, apportant à la personne âgée, à ses proches et à sa famille une dimension spécifique : celle de l'ouverture et du respect de la personne.

L'objectif est d'optimiser les capacités et de satisfaire autant que possible les souhaits de nos résidents.

1.3 Nos valeurs

Nos valeurs associent l'humanité à la qualité et à l'innovation continue. Nous avons également pour credo de répondre aux besoins spécifiques de chacune et chacun de nos résidents ainsi qu'à leurs attentes individuelles en prenant en compte leur bagage linguistique et socio-culturel.

1.4 Nos missions

Nos missions sont déclinées autour de trois acteurs : les résidents, les proches/les familles et les collaborateurs.

- Les résidents : nous leur apportons une excellente qualité de soins mais aussi d'accueil afin de leur offrir la meilleure qualité de vie possible et contribuer ainsi à leur bien-être.
- Les proches et familles : nous leurs offrons aux familles un lieu ouvert 7j/7j et 24h/24h et nous restons à leur écoute afin de les associer au mieux à la vie de leur proche.
- Les collaborateurs : nous voulons fournir au personnel des conditions de travail motivantes leur permettant de mener au mieux leurs missions au service de nos hôtes :
 - Favoriser l'intégration dans le fonctionnement de la maison,
 - Créer un environnement de travail accueillant et chaleureux,
 - Développer un encadrement professionnel par la formation continue.

Pour réaliser l'ensemble de nos missions, un certain nombre de réponses a été apportée :

- Une architecture adaptée et thérapeutique,
- Des équipes composées de soignants et de thérapeutes.

Notre mission principale étant de « donner de la vie aux années et non des années à la vie ».

Depuis 2002, Elysis asbl gère une maison de soins de 133 lits au Kirchberg. Trois étages hébergent des personnes avec des dépendances physiques et deux étages sont consacrés à la prise en charge de résidents souffrant de dépendances psychiques.

Forts d'une expérience de deux décennies au Kirchberg, nous mettons notre expertise au service de la nouvelle maison de soins située à Esch-sur-Alzette.

1.5 La patientèle d'Elysis

Pour être admis comme résident, que ce soit en convalescence ou en long séjour, vous devez être en perte d'autonomie physique et/ou psychique.

La perte d'autonomie physique se traduit par des difficultés à effectuer les actes de la vie quotidienne : déplacements, repas, toilette, habillage, etc.

La perte d'autonomie psychique se traduit par des troubles de la mémoire, des troubles de concentration, d'orientation, etc.

1.6 Les modalités d'admissions

- **Visite de préadmission**

La visite de pré admission est effectuée par le/la responsable des soins après prise de rendez-vous avec le futur résident et/ou son représentant légal.

Cette première prise de contact se fait après demande d'admission par l'assistant(e) social(e) si le futur résident est hospitalisé, ou par appel de son représentant légal par exemple.

Ce premier contact permet de faire une première évaluation de l'état de dépendance du demandeur ainsi qu'à donner les premiers éléments d'information sur la maison de soins Elysis. Lors de cette visite, le fonctionnement de notre établissement et les tarifs sont également communiqués.

- **Visite de la maison de soins**

Ceci représente la deuxième étape et il s'agit d'un moment important dans le parcours du futur résident. La décision de changement de mode de vie est difficile à envisager pour la personne âgée et son proche entourage.

Le représentant légal et/ou la famille accompagné(e) ou non du futur résident visite la maison ainsi que la chambre et/ou la suite disponible.

Cette rencontre a pour objet de renseigner le futur résident et son entourage sur le fonctionnement de la maison de soins et de l'accompagner dans les démarches administratives à entreprendre.

Si l'admission est confirmée, un rendez-vous est ensuite pris afin de signer le contrat d'hébergement.

- **Signature du contrat d'hébergement et ses annexes**

Un rendez-vous est organisé avec le secrétariat en charge des dossiers d'admission et cela, respectivement pour chacune de nos deux maisons.

Le contrat est signé, le déménagement est organisé.

Le/la chargé(e) de direction se présente lors de ce rendez-vous, si cela n'a pas pu se faire lors de la première visite de l'établissement concerné.

L'état des lieux de la chambre est réalisé par le responsable du service et la personne de confiance du résident. L'inventaire du linge du résident est réalisée avec cette même personne.

Les vêtements sont marqués au nom du résident par la blanchisserie, laquelle se chargera également de son entretien.

- **Accueil le jour de l'admission**

Elysis met tout en œuvre afin que ces premiers jours au sein de la structure se passent bien et nous avons conscience que l'accueil est un point fondamental dans la prise en charge de la personne.

Le chef de service accueille le résident ainsi que ses accompagnants et présente les membres de l'équipe soignante ainsi que les autres résidents de l'étage.

Tout est mis en œuvre afin que le nouveau résident trouve sa place le plus rapidement possible et puisse se sentir comme chez lui.

- **Premiers jours à Elysis**

Au cours de la première semaine, les habitudes de vie du résident sont collectées :

- Son mode de vie,
- Ses habitudes alimentaires,
- Ses heures de sommeil,
- Ses loisirs et ses activités.

Il choisit librement avec quel résident il souhaite partager ses repas.

Il décore et aménage sa chambre selon ses goûts.

Il s'agit pour lui d'une rupture totale et souvent brusque de son mode de vie antérieur et il est capital qu'il se sente entouré, soutenu et écouté.

Le résident reçoit le livret d'accueil ainsi que le règlement d'ordre interne afin que sa vie avec les autres résidents soit la plus sereine possible.

Le résident a le libre choix de son médecin traitant parmi les médecins conventionnés avec Elysis. (Utilisation du dossier médical informatisé, prescriptions médicales, transmissions et visite avec les infirmiers...)

1.7 L'offre de service dans le domaine de la participation de l'animation et la vie sociale

Nous offrons également la possibilité de bains thérapeutiques dans notre établissement.

Nos résidents peuvent profiter de ces bains pour se détendre et soulager les tensions musculaires, contribuant ainsi à leur bien-être général et à leur qualité de vie. Nous mettons en place des ateliers innovants avec des lunettes de réalité virtuelle, une Towertafel et une peluche Parot.

En dehors des activités quotidiennes, notre calendrier comprend également des événements spéciaux tout au long de l'année, tels que des barbecues en plein air, une Terrassenfest, le marché de Noël et des célébrations saisonnières, offrant ainsi des moments uniques et mémorables à nos résidents.

Chez Elysis, nous croyons depuis longtemps au pouvoir thérapeutique des animaux. Nous avons ainsi

intégré un chien médiateur à notre équipe et nous organisons des promenades avec des compagnons fidèles en collaboration avec l'asbl "Walking Dogs". Nos résidents partent ainsi pour de belles balades en pleine nature avec des compagnons à quatre pattes.

Des ateliers de musicothérapie sont régulièrement organisée avec notre musicothérapeute diplômé. Avec son expertise, il sait apaiser les tensions et raviver les souvenirs heureux.

Nous favorisons également les échanges intergénérationnels en invitant les enfants des quartiers environnants à participer à des activités avec nos résidents, renforçant ainsi les liens communautaires et créant des souvenirs précieux. Pour ces mêmes raisons, nous envisageons aussi de favoriser les échanges entre les maisons de soins du pays.

Parallèlement, nous sommes fiers de mettre en valeur les traditions luxembourgeoises en organisant des sorties vers des lieux emblématiques du pays. Ces sorties incluent entre autres des visites dans les parcs de la ville, tel que celui du Gaalgebierg mais aussi à travers le pays : le jardin des papillons, le parc de Merl, une croisière sur le bateau Marie-Astrid, des concerts à la Philharmonie, des visites dans de nombreux musées luxembourgeois, offrant ainsi à nos résidents l'opportunité de découvrir et d'apprécier la richesse culturelle de notre pays.

Pour répondre à certains besoins, nous faisons venir régulièrement des boutiques mobiles de vêtements et de chaussures afin favoriser le libre choix et le sentiment d'autonomie.

Nous avons aussi chaque jours un kiosque proposant des savons, des parfums, les produits de soins et de toilette mais aussi des chocolats, des douceurs et des magazines. Une bibliothèque est à disposition pour le bonheur des lecteurs.

Nous organisons des événements spéciaux tout au long de l'année afin de célébrer les fêtes traditionnelles luxembourgeoises telles que la kermesse d'Esch-sur-Alzette, la Schueberfouer et l'Octave. Ces festivités sont l'occasion pour nos résidents de participer à des activités festives et de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur communauté.

Nous collaborons avec des représentants religieux locaux afin d'organiser des services religieux et des activités spirituelles adaptées aux croyances de nos résidents, garantissant ainsi un soutien complet à leur bien-être spirituel.

Notre objectif est de créer un environnement où chaque résident peut s'épanouir pleinement en profitant d'une variété d'activités et d'événements, enrichissant leur vie quotidienne tout en mettant en valeur les traditions et la culture luxembourgeoises

❖ **Salle Snoezelen** : ce mot vient de la contraction de deux mots néerlandais « *Snuffelen* » et « *Doezelen* » signifiant respectivement « expérimenter » et « bien-être, douceur ». Cette salle permet la prise en charge des personnes âgées démentes grâce à un mode de communication relationnel et affectif. Les ateliers durent entre trente minutes et une heure. La séance permet à la personne de se retrouver et de développer une communication non verbale basée sur les cinq sens dans une ambiance de détente.

- ❖ **Esthétisme, confort, accueil et bien être du résident, de ses proches et de sa famille :** nous avons conçu avec nos architectes des locaux fonctionnels, agréables à vivre et permettant un confort de tous. Nous avons aussi pour exigence que nos lieux de résidence soient des lieux de vie dont le cadre est plus possible éloigné de la froideur de certains établissements hospitaliers.
- ❖ **Salles de bains thérapeutiques :** C'est un havre de paix dans lequel le résident est accueilli dans une ambiance chaleureuse. Les soins sont prestés par des kinésithérapeutes. Il s'agit d'associer les bains aux huiles essentielles avec des massages dans l'eau suivis de massages sur table. Les soins durent une heure et plusieurs programmes sont élaborés : bien-être, calmant psychologique, détente musculaire, insomnies, soins dynamisants, de peau... Les infirmiers ou soignants sont formés pour des soins de bien-être, de confort ou de détente.
- ❖ **La zoothérapie, la médiation animale à Elysis et jardin thérapeutique :** nous développons la médiation animale afin de favoriser le bien-être physique et psychologique. De manière régulière des chiens sont à Elysis pour le plaisir de nos résidents et pour un bienfait thérapeutique. Comme évoqué précédemment, nous collaborons l'asbl Walking Dogs afin de nous former auprès d'eux pour l'utilisation d'un chien comme médiateur. Nous avons aussi la chance d'avoir une équithérapeute qui pourra mettre en place un projet lié aux chevaux. Il existe aussi une grande capacité de travail thérapeutique auprès du résident. Cela peut prendre la forme de visites sur site. Ce projet est en cours de création. Afin de mener ces envies au mieux, nous créons un partenariat avec un vétérinaire afin de former nos équipes à prendre soin des animaux qui seront à Elysis.
- ❖ **L'image de soi, esthétique et socio-esthétique :** l'objectif de cette technique de soins est de prendre soin de personnes ayant une fragilité physique, ou psychologique afin de reconstruire une image de soi. L'esthétique permet aussi de se réapproprier son corps après une maladie. Regagner confiance en soi permet de reconstruire un lien social avec le monde extérieur et à terme de reconstruire une image de soi. Ce sont avec ces techniques de soins tels que le maquillage ou le massage bien-être que le résident retrouve sa dignité et sa confiance en lui. Nous offrons la possibilité d'avoir des professionnels intervenants au sein d'Elysis. Que ce soient des soins esthétiques ou un réel travail de thérapie socio-esthétique, ils permettent un accompagnement par une approche personnalisée. Nous collaborons également avec une personne du pays, intervenant déjà au sein des services hospitaliers en oncologie, et ayant aussi l'habitude des personnes plus âgées tels que nos résidents.

1.8 L'offre des aides et soins

Soins et encadrement

Le modèle de base utilisé par Elysis est celui publié par la scientifique Virginia Henderson, enseignée dans les écoles du Grand-Duché :

- Chaque être humain est un individu formé des composantes du corps et de l'esprit.
- La réponse aux fondamentaux est une réponse individuelle à chaque personne.
- La prise en charge implique le résident, les proches, la famille, son entourage au sens large et ses relations sociales.
- Les prestations auprès du résident sont effectuées telles que la personne le désire / en a besoin.

Pour ce faire, Elysis utilise les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson :

- 1) Respirer normalement
- 2) Se nourrir et s'hydrater correctement
- 3) Éliminer
- 4) Se mouvoir et garder une posture adéquate
- 5) Se reposer et dormir
- 6) Choisir des vêtements adaptés, s'habiller et se déshabiller
- 7) Garder une température normale
- 8) Garder son corps propre, protéger et soigner sa peau
- 9) Éviter les risques pour soi-même et pour les autres
- 10) Communiquer, échanger ses émotions
- 11) Vivre selon ses croyances et ses valeurs
- 12) Travailler, s'occuper en vue de se réaliser
- 13) Se récréer, se divertir
- 14) Rester curieux, découvrir, apprendre pour favoriser son état de santé

Notre concept de soins est décliné en plusieurs démarches complémentaires :

- 1) La prise en charge des dépendances liées aux AEV.
- 2) La prise en charge thérapeutique et le soutien accordé par l'assurance dépendance transformés en ateliers thérapeutiques.
- 3) La réalisation de soins de kinésithérapie sur ordonnance pris en charge par l'assurance maladie.

Dès l'arrivée du résident, nous établissons un **bilan d'autonomie** et un **bilan sensoriel** afin de travailler sur ses capacités restantes.

Ces bilans sont réalisés par une **équipe multidisciplinaire** composée d'aides socio- familiales, aides-soignants, infirmiers, éducateurs, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychologue. Ils permettent la création d'un **projet de vie individualisé**

Projet de Vie Individualisé (PVI)

Il est co-construit par l'équipe multidisciplinaire avec le résident et/ou les proches/la famille. Il permet des soins personnalisés en relation avec les capacités individuelles.

Le PVI vise à personnaliser les services offerts à chaque résident en tenant compte de ses besoins, capacités et aspirations spécifiques, tout en préservant sa dignité et son bien-être.

Mise en œuvre :

- **Évaluation initiale complète** : Dès l'admission, une évaluation complète est menée en collaboration avec le résident, sa famille et notre équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé pour identifier ses besoins, préférences, capacités et objectifs.
 - **Co-Construction du Plan** : Le PVI est élaboré lors de réunions régulières impliquant le résident, ses proches, sa famille et nos professionnels de santé. Nous définissons ensemble des objectifs personnalisés et des stratégies pour les atteindre, en veillant à respecter la dignité et les choix de chaque individu.
 - **Contenu du PVI** : Il comprend un ensemble d'objectifs sur mesure, couvrant différents aspects de la vie quotidienne, notamment les activités sociales, culturelles, de soins médicaux et de bien-être, tout en garantissant le respect de la dignité de chaque résident.
 - **Participation active** : Nous encourageons activement le résident, ou son représentant en cas d'incapacité, à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du PVI. Nous tenons compte de ses choix et préférences pour assurer une prise en charge respectueuse et adaptée.
 - **Suivi et réajustement** : Le PVI est un document dynamique, sujet à des réévaluations régulières pour s'adapter aux besoins changeants du résident. Nous veillons à maintenir une communication ouverte et à ajuster le plan en fonction de l'évolution des besoins et des préférences du résident, en respectant toujours ses choix.
 - **Respect de la dignité** : Nous accordons une attention particulière à préserver la dignité de chaque résident. Nous respectons leur autonomie, leur intégrité et leur individualité dans toutes nos interactions et décisions.
-
- ❖ **Suivi et prévention de la dénutrition** : cela est mis en place et assuré par notre responsable qualité et sécurité alimentaire, en collaboration avec un(e) diététicien(ne). Le suivi se fait par le biais d'analyse complète cumulant clinique et programme d'analyse Nutrilog. L'équipe infirmière est aussi formée à ce suivi.
 - ❖ **Notre dossier de soins informatisé** : celui-ci a été conçu et développé en interne. Il permet le suivi du résident selon les demandes médicales ou celles des soignants et des autorités. L'objectif de ce programme est de gérer l'ensemble des modules de manière unique, de l'administration, au suivi des soins en passant par la facturation. Il sera aussi implémenté à la maison de soins d'Esch-sur-Alzette
 - ❖ **Dossier médical Emed** : celui-ci est développé par une société informatique spécialisée dans le domaine médical avec l'aide des médecins et des équipes. Il est adapté à la spécificité de notre maison de soin.
 - ❖ **Blistérisation des médicaments** : la prescription médicale établie par le médecin est transmise à la pharmacie. Des pharmaciens préparent les médicaments du résident pour un mois dans un blister

individuel. Ceux-ci sont livrés par la pharmacie à la maison de soins. Le renouvellement des ordonnances est assuré par la pharmacie et permet une réelle économie au niveau de la gestion des médicaments. Elle permet surtout la sécurisation et la traçabilité du circuit du médicament.

1.9 La prise en charge au bénéfice des résidents atteints d'une maladie psychique ou démentielle

Elysis a développé une prise en charge spécifique de ces pathologies grâce à la formation continue mise en place depuis l'ouverture. Ces formations ont été données par des médecins gériatres ayant contribué au projet Elysis depuis la création. D'autres formations ont depuis été mises en place, notamment la prise en charge des troubles comportementaux, ainsi que les modules rendus obligatoires par l'agrément de fonctionnement. L'objectif premier du projet est de garantir et d'améliorer la qualité de vie de nos résidents 24h/ 24. Une charte éthique a été réalisée.

Notre prise en charge vise à retarder l'évolution de la maladie par un accompagnement de la dépendance et la mise en place d'ateliers thérapeutiques prestés par des éducateurs, des ergothérapeutes et des kinésithérapeutes.

Le soutien accordé dans les plans de prise en charge de l'assurance dépendance est décliné à Elysis en ateliers occupationnels et thérapeutiques. Ceux-ci sont proposés au résident sur base de son histoire de vie. Ils sont construits par nos thérapeutes et ont été validés par un médecin gériatre. Ces ateliers permettent une évaluation régulière du résident.

Nous y consacrons un effectif au lit du patient et une qualification plus élevée qu'aux autres étages.

La pathologie de ces résidents nécessite en effet une prise en charge et une surveillance 24/24h. Il faut leur accorder du temps, une écoute empathique, une communication adaptée ainsi qu'un accompagnement vigilant.

Ces personnes doivent pouvoir garder leur dignité et elles ont besoin de soignants capables de comprendre et surtout d'accepter leur perception de la réalité.

L'ambiance de l'étage doit refléter la sérénité afin de ne pas augmenter l'angoisse dont souffrent très fréquemment les personnes atteintes de démence. La nécessité des moyens de contention s'en trouve diminuée et le glissement vers un état d'alitement complet est ainsi retardé.

1.10 L'importance des soins palliatifs

Nous accompagnons la personne jusqu'à la fin de sa vie avec du personnel qualifié et formé aux soins palliatifs. Nous veillons à ce que les personnes vivent leur dernier moment dans la dignité, sans douleur et entourés des leurs, et cela en respectant leurs volontés.

L'objectif est de soulager les douleurs physiques ainsi que les autres symptômes et de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle.

Chaque résident doit pouvoir bénéficier de soins palliatifs lorsque son état de santé le justifie.

Le but est de lui permettre de terminer sa vie dans l'endroit qu'il a choisi entouré des siens et de ne pas

mourir à l'hôpital.

40% des soignants au lit du patient doivent avoir eu une formation en soins palliatifs de 40 heures.

Le nombre de personnes à former à raison de 160 heures supplémentaires doit permettre une présence 24h/24 d'au moins une personne ayant eu cette formation.

Si le résident peut exprimer sa volonté, un dialogue permet de s'accorder sur l'orientation palliative de la prise en charge.

S'il ne le peut pas, la décision est prise par le médecin traitant du résident, après concertation de l'équipe de soin et de son proche désigné.

Des soins de confort sont proposés et un accompagnement est mis en place par les points suivants :

- soins d'hygiène de confort
- installation adéquate
- aromathérapie en chambre
- prévention des escarres,
- suivi et prévention de la douleur
- soins de bouche
- accompagnement spirituel si celui-ci est souhaité
- massages doux relaxants
- musicothérapie
- présence des proches et famille possible 24/24, par l'installation d'un lit d'appoint dans la chambre
- la poursuite de l'hydratation et de l'alimentation sera discutée avec le médecin

Les directives anticipées présentées dans le mois suivant l'admission du résident, sont respectées si celui les a remplies.

1.11 Le concept de bientraitance

Elle est au cœur de nos actions et elle est bien plus qu'un simple concept.

C'est une philosophie, une approche essentielle guidant chaque aspect de notre travail.

La bientraitance revêt une importance capitale pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, elle contribue au bien-être et à la satisfaction des personnes que nous accompagnons, en leur offrant un soutien qui respecte leur intégrité et leur individualité. Ensuite, elle favorise un environnement de travail positif et épanouissant pour le personnel en renforçant le sentiment de valeur et d'accomplissement professionnel. Elle est également essentielle pour construire une société plus juste et empathique, où chacun est traité avec équité et compassion.

La bientraitance consiste à offrir un traitement respectueux, empathique et attentionné à chaque individu, en reconnaissant sa dignité, son autonomie et ses besoins uniques.

Nous avons ainsi instauré plusieurs pratiques et mesures pour garantir la bientraitance à tous les niveaux :

- **Respect de la dignité de chaque personne** : Nous considérons chaque individu comme une personne à part entière avec ses propres droits et mérites.
- **Encouragement de l'autonomie** : Nous valorisons l'autonomie de nos résidents en leur offrant des opportunités de prendre des décisions concernant leur vie, dans la mesure de leurs capacités.
- **Promotion du bien-être physique et émotionnel** : Nous veillons au bien-être global de chaque personne en leur fournissant un environnement sûr, sain et stimulant.
- **Écoute et prise en compte des besoins** : Nous sommes à l'écoute des besoins individuels de chaque personne et nous adaptons nos interventions en conséquence.
- **Formation continue du personnel** : Nous investissons dans la formation de notre personnel afin qu'il puisse mettre en pratique les principes de la bientraitance au quotidien. Cela inclut des formations psychogériatriques, de développement personnel, des gestions des émotions, accueil, communication, etc.

1.12 Le refus de soins et de participations aux activités

Notre engagement envers la bientraitance, la liberté et le soutien des résidents confrontés à des déficits cognitifs ainsi que l'acceptation du refus de soins, s'étend également à ceux pouvant refuser des activités.

Nous reconnaissons que le respect des droits et des préférences individuelles est essentiel même lorsque les résidents expriment des refus.

- **Refus d'activités ou de soins** : Nous comprenons que certains résidents, en raison de leurs déficits cognitifs ou de leur état émotionnel, peuvent refuser les activités ou les soins proposés. Ces refus peuvent être une expression de leur autonomie et de leurs préférences personnelles même s'ils ne sont pas toujours compréhensibles dans un contexte rationnel.
- **Respect de la liberté** : Nous croyons fermement que la liberté de chaque individu, même confronté à des déficits cognitifs, doit être préservée autant que possible. Nous nous engageons à créer des espaces où les résidents peuvent faire des choix dans la mesure de leurs capacités et exprimer leurs préférences. Nous cherchons un équilibre entre la sécurité et la liberté, en évitant autant que possible toute forme de contention ou de restriction.
- **Approche respectueuse et acceptation du refus de soins** : Nous adoptons une approche respectueuse envers les résidents qui refusent des activités ou des soins, tout en reconnaissant que l'acceptation du refus de soins est un soin en soi.

1.13 Les modalités de recours à un comité d'éthique

La mise en place d'un comité d'éthique au sein de nos maisons de soins est une initiative essentielle visant à promouvoir les valeurs éthiques fondamentales dans les décisions liées au bien-être des résidents.

Résultant d'une collaboration avec d'autres établissements luxembourgeois, ce comité a pour missions principales de fournir des conseils sur les questions éthiques, d'élaborer des directives pour guider les pratiques de soins, et de sensibiliser le personnel, les résidents et leurs familles aux enjeux éthiques. L'importance de ce comité réside dans la protection des droits et du bien-être des résidents, le renforcement de la confiance envers notre établissement et la résolution des conflits éthiques. En

parallèle, le service CEP (Conseil Écoute Parole) est mis en place afin d'offrir un soutien immédiat face aux dilemmes éthiques et situations délicates.

1.14 La communication interne et externe

Le département Communication et Relations publiques joue un rôle crucial dans le renforcement de notre cohésion interne et le rayonnement de notre institution à l'extérieur.

La communication interne revêt plusieurs aspects :

- Support pour les autres services,
- Informations aux différents personnels,
- Mise en forme et diffusion des messages,
- Gestion des affichages dynamiques,
- Organisation d'opération de team building et relais de ceux-ci sur nos médias,
- ...

La communication externe englobe différents points parmi lesquels :

- Informations aux proches et aux familles,
- Réalisation des textes et supports,
- Relations presse,
- Relations avec les partenaires, agences,
- Gestion des réseaux sociaux, site web,
- Gestion des relations publiques,
- Gestion des relations avec les communes et structures afférentes en lien avec nos équipes,
- Organisation des évènements avec les partenaires, notamment publics et étatiques,

1.15 Gestion des réclamations

Il est en effet nécessaire de recueillir les avis des résidents, de leurs proches et familles et pour cela, des fiches sont disponibles auprès du secrétariat de chaque maison et une boîte à lettre prévue à cet effet se trouve au rez-de-chaussée afférent.

Les résidents, leurs proches et familles sont informés via le règlement d'ordre interne, lequel fait partie intégrante du contrat d'hébergement.

Cette procédure permet de faire remonter les divers dysfonctionnements ou insatisfactions à la direction. Chaque soignant est à même d'enregistrer une plainte via le formulaire, qui sera transmis à la direction.

La plainte est analysée, un retour est fait au plaignant afin de garantir une prise en charge de qualité. Les plaintes sont conservées.

Nous tenons compte des plaintes formulées pour améliorer nos procédures.

Une fiche d'observations informatique a été créée. Chaque salarié y a accès et peut y relater une observation, une plainte, un dysfonctionnement.

1.16 Les moyens destinés à favoriser l'autonomie des résidents

Les soignants évaluent l'autonomie du résident dans la vie quotidienne : toilettes, habillage, transferts, marche, alimentation, élimination, évaluation sensorielle.

En fonction de la perte d'autonomie, les soignants et thérapeutes stimulent les capacités restantes afin d'apporter une aide aux Actes Essentiels de la Vie, soit ils effectuent les actes à la place du résident. L'aide peut donc être partielle ou complète.

- ❖ **Prise en charge soignante et thérapeutique** : notre concept prévoit l'organisation de journées autour des actes essentiels de la vie et du soutien. Nous déclinons ce soutien en ateliers organisés entre 10h00 et 18h00. Chaque résident bénéficie ainsi d'activités occupationnelles et thérapeutiques prestées par des éducateurs, des ergothérapeutes et des kinésithérapeutes, une psychologue, tous salariés d'Elysis.
- ❖ **Évaluation gériatrique** : l'évaluation gériatrique joue un rôle crucial dans la prestation de soins de haute qualité à nos résidents âgés, la plupart étant dépendant. Le processus d'évaluation gériatrique mis en œuvre dans notre maison de soins est une évaluation complète essentielle afin de comprendre les besoins et les désirs spécifiques de chaque résident. Elle permet également d'élaborer des plans de soins individualisés et d'établir un projet de vie complet garantissant le bien-être et une prise en charge optimale.
- ❖ **Prévention des chutes** : une attention particulière est portée à la prévention des chutes au sein d'Elysis. Un travail de prévention est ainsi mené par nos équipes. Afin de maintenir un maximum d'autonomie dans les déplacements du résident, la prévention des chutes est un axe important. Les kinésithérapeutes mettent en place un certain nombre de mesures : stimulation à la marche, aide au relevé... La chute est toujours signalée et une procédure décrit les actions à réaliser en cas de chute d'un résident et en fonction des signes constatés. Tout salarié d'Elysis connaît la conduite à tenir en cas de chute. Les chutes sont recensées mensuellement, leur cause définie, ainsi que les conséquences et les mesures de prévention à mettre en place. Les familles sont systématiquement informées. S'il y a un doute quant à une hospitalisation l'infirmière prévient le médecin et la famille. La décision sera prise avec l'accord de chacun.
- ❖ **Formation continue permanente du personnel** : l'ensemble de notre personnel bénéficie d'une formation continue permanente, tant concernant la prise en charge de la démence que les soins palliatifs, la manutention, l'apprentissage du luxembourgeois... Chaque collaborateur peut solliciter le service Ressources Humaines afin de bénéficier d'une formation lui permettant d'évoluer et cela en relation avec les orientations d'Elysis et ses envies d'évolution de carrière.
- ❖ **Formation des nouveaux collaborateurs** : Elysis dédie un(e) chef(fe) de service aid(e)-soignant(e) et un(e) infirmier/ière responsable de la formation et des stagiaires en relation avec les écoles mais aussi les élèves. Nous désirons à terme développer ce pôle de formation de manière importante car nous pensons convaincre les nouveaux collaborateurs en les formant et en prenant soin d'eux au quotidien au sein de nos maisons (tutorat, ASA, DAP...).

1.17 La gestion de l'accès aux bâtiments des visites externes dont médicales :

Concernant la prise en charge médicale, nous garantissons le libre choix du médecin parmi les médecins conventionnés avec Elysis. Nous avons la convention rédigée par l'AMMD (Association des Médecins et Médecins Dentistes du Luxembourg) et la COPAS avec des médecins libéraux.

Une permanence médicale est organisée 7j/7j et 24h/24h selon le protocole de garde ainsi qu'une

collaboration avec un cabinet médical (le cabinet Uelzecht avec les Docteurs Steichen, Oussard, Mourton et Oussard) et médecins libéraux agréés Elysis. Cette relation privilégiée permet d'offrir aux résidents une prise en charge suivie et de qualité ainsi qu'une implication dans le concept global d'Elysis.

Concernant le suivi de nos résidents au niveau dentaire, nous proposons une collaboration avec les dentistes de proximité pour un suivi simple,

Concernant les visites, la réception est ouverte de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi, et de 9h30 à 18h00 le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Nous accueillons les proches et familles de nos résidents 24h/24 et 7j/7.

La psychologue : notre psychologue offre un soutien psychologique pour les résidents de manière générale, mais aussi et surtout pour les résidents en perte d'autonomie physique ou psychique. Elle permet d'assurer les activités d'appui à l'indépendance, et permet aussi dans son rôle de thérapeute de prendre du temps avec les proches et les familles afin d'aider à la compréhension et à vivre les différentes pathologies.

1.18 La continuité des soins

Afin de garantir une prise en charge de qualité et une continuité des soins jour et nuit toute l'année, il s'agit de prévoir les besoins en personnel au plus près des besoins des résidents et des synthèses de prise en charge accordées par l'administration d'évaluation et de contrôle de la CNS, en matière d'assurance dépendance.

Afin de prévoir le personnel, nous définissons un effectif nécessaire afin de couvrir les besoins 7j/7et 24h/24. Cet effectif est mis en corrélation avec le minimum prévu par l'agrément de fonctionnement, il est ensuite adapté aux critères de l'assurance dépendance.

La nuit, l'équipe soignante est composée d'aide-soignant(e)s et d'un(e) infirmier/ière afin d'assurer une présence sur chaque étage.

La garde des médecins est garantie tout au long de l'année 7/7, 24h/24h.

1.19 Un plan de prévention et de lutte contre les infections et de respect des règles d'hygiène et sanitaires

❖ **Démarche qualité :** nous avons obtenu le certificat *E-Qalin*. Cette démarche qualité se vit en collaboration avec l'ensemble des métiers. Des groupes sont formés pour y travailler sur un cycle d'amélioration de 3 ans.

❖ **Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) :** nous avons obtenu le label *SuperDrecksKëscht*, lequel est renouvelé tous les ans et permet de mettre en avant la revalorisation des déchets alimentaires. Nous attachons une grande importance à l'environnement et nous sensibilisons les soignants à y veiller selon leur possibilité.

1.20 Un plan de prévention et de lutte contre les infections et de respect des règles d'hygiène et sanitaires

La prévention et le contrôle des infections font partie intégrante de nos efforts quotidiens afin de mesurer, de maîtriser et de prévenir les risques de contamination. Afin de garantir une conduite optimale, nos collaborateurs et prestataires externes travaillent en étroite collaboration à la mise à jour et à la communication éclairée des protocoles en vigueur en lien avec les règles d'hygiène et sanitaire.

Notre objectif est ainsi de promouvoir une participation active de l'ensemble des bénéficiaires, visiteurs, prestataires externes et collaborateurs ; participation essentielle à une prévention efficace au long terme.

La prévention et la lutte contre les infections, le respect des règles d'hygiène et sanitaires font partie intégrante des missions du chef de service diplômé en prévention et contrôle de l'infection. La présence d'un personnel diplômé nous permet de proposer un contact de référence et de manifester notre engagement par une participation ciblée aux différents groupes de travail internes et externes dédiés à la prévention et à la lutte des infections.

Ainsi, fort de notre expérience, nous nous efforçons de proposer un plan de prévention et de lutte contre les infections et de respect des règles d'hygiène et sanitaire juste et adapté à notre secteur de prise en charge.

Dans le cadre de notre engagement envers la prévention et la lutte contre les infections, ainsi que le respect des normes d'hygiène et sanitaires, nous avons établi des protocoles rigoureux couvrant plusieurs aspects :

- **Nettoyage des locaux** : Nous le confions à un intervenant externe expert, formé spécifiquement aux besoins des environnements gériatriques. Le personnel est habilité à utiliser les produits et équipements de nettoyage selon des protocoles adaptés à nos installations. Nous assurons ainsi un environnement propre et sûr, propice au bien-être de nos résidents.
- **Hygiène des mains et précautions additionnelles** : Une procédure détaillée sur l'hygiène des mains tels que le lavage de main et désinfection est rédigée. Des rappels et des ateliers de sensibilisation, y compris des sessions sous lumière bleue, sont régulièrement organisés pour tout le personnel, interne et externe, afin de garantir une application adéquate des pratiques d'hygiène.
- **Utilisation de l'Équipement de Protection Individuelle (EPI)** : Nous avons mis en place un protocole spécifique pour l'utilisation des EPI en cas d'isolement. Un listing des EPI et des instructions d'utilisation est disponible sur chaque étage, assurant ainsi que tout le personnel est équipé et informé des mesures de protection nécessaires.
- **Tenue professionnelle et changement quotidien** : Il est stipulé dans le contrat de travail et le règlement interne que chaque membre du personnel soignant doit porter une tenue professionnelle propre et fournie par l'entreprise. Le changement de la tenue de travail est

obligatoire quotidiennement, quel que soit le poste occupé, garantissant ainsi des conditions d'hygiène optimales. Nous prenons en charge le lavage des tenues professionnelles.

- **Prévention des accidents avec exposition aux agents biologiques :** Nous avons effectué l'analyse des risques d'accidents avec exposition au sang ou aux produits biologiques humains pour notre personnel. Des actions correctives, telles que la fourniture de matériel adapté et des rappels de bonnes pratiques, sont régulièrement mises en œuvre pour minimiser ces risques.

Concernant la prise en charge des résidents atteints de maladies infectieuses, un protocole détaillé pour leur prise en charge est disponible et le personnel en est informé. De plus, nous disposons d'un logigramme détaillé disponible sur chaque étage, décrivant les étapes à suivre pour assurer leur prise en charge adéquate.

Nous avons enfin mis en place une procédure de déclaration d'infections, en particulier pour les maladies à déclaration obligatoire par le médecin, ainsi que pour les cas de toxi-infections alimentaires, avec des documents et des protocoles dédiés à leur déclaration et investigation.

Par ces procédures, nous nous engageons à maintenir des normes élevées d'hygiène et de sécurité, tant pour nos résidents que pour notre personnel. Nous continuerons à mettre en œuvre des mesures proactives afin de garantir un environnement sain et protecteur pour tous.

De surcroît la gestion de l'environnement est une priorité absolue, reflétant notre engagement envers le bien-être de nos résidents, du personnel et de la planète. Nous avons élaboré des politiques et des pratiques rigoureuses pour garantir que chaque aspect de notre environnement soit soigneusement géré et maintenu à des normes élevées :

- **Espaces communs :** Ils sont le cœur de notre maison car ils sont là où les résidents se réunissent, socialisent et se détendent. Nous nous efforçons de maintenir ces espaces propres, accueillants et sécurisés. Un programme régulier de nettoyage et de désinfection est mis en place, avec une attention particulière portée aux zones à fort trafic.

- **Qualité de l'eau :** L'eau est essentielle à la santé et au bien-être de chacun. Nous surveillons de près la qualité de notre approvisionnement en eau. Des tests réguliers sont effectués par la ville afin de détecter toute contamination potentielle, et garantir une qualité optimale de l'eau potable dans tout l'établissement.

- **Gestion des déchets :** Nous adoptons une approche écologique de la gestion des déchets en mettant l'accent sur la réduction, le recyclage et la réutilisation. Des poubelles de tri sélectif sont disponibles dans tout l'établissement et nous encourageons activement l'économie circulaire des déchets organiques. De plus, Elysis est labellisé par la Superdrekskescht depuis 2012

- **Gestion des excréta :** La gestion des excréta est une composante essentielle de nos pratiques d'hygiène et de salubrité. Nous avons des installations sanitaires modernes et bien entretenues, équipées de systèmes d'évacuation efficaces et respectueux de l'environnement. Nous suivons de plus des protocoles stricts en matière de manipulation et d'élimination des déchets corporels afin de prévenir la propagation des infections et assurer la sécurité de tous.

- **Gestion du linge :** Nous accordons une grande importance à la propreté et à l'hygiène du linge utilisé par nos résidents. Notre service de blanchisserie est équipé de machines de pointe et utilise des produits de lessive respectueux de l'environnement afin de garantir un lavage efficace tout en préservant la durabilité des tissus.

De plus, nous avons mis en place des procédures strictes afin de séparer et de traiter le linge contaminé, assurant ainsi la sécurité et la santé de tous.

La biodégradabilité des agents de la poudre de lessive utilisé est conforme au règlement CE N°648/2004 modifié. Le présent règlement établit des règles visant à assurer la libre circulation, dans le marché intérieur, des détergents et des agents de surface destinés à faire partie de détergents, tout en assurant un degré élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine.

Les produits sont également conformes à la norme EN 1276 : condition de saleté 8g/l 15minutes à 40°.

- **Gestion du matériel :** Nous entretenons régulièrement notre équipement médical et nos fournitures afin de garantir leur bon fonctionnement et leur sécurité. Les dispositifs médicaux sont inspectés, nettoyés et désinfectés conformément aux normes les plus strictes pour assurer leur efficacité et prévenir les infections nosocomiales. De plus, nous suivons un programme de maintenance préventive afin de prolonger la durée de vie de notre matériel et réduire notre impact environnemental en évitant les gaspillages inutiles.

1.21 Le règlement d'ordre intérieur pour les collaborateurs

Le règlement intérieur en vigueur a été approuvé à la fois par la délégation du personnel et par la direction générale d'Elysis.

Cette démarche garantit une concertation et une validation mutuelles des règles et des procédures internes, assurant ainsi un cadre de travail harmonieux pour l'ensemble des collaborateurs.

Il est mis en œuvre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre établissement de soins, y compris pendant les missions professionnelles des collaborateurs. Il définit les règles et les normes de conduite à respecter au sein de notre établissement, dans le but de favoriser un environnement professionnel harmonieux et efficace.

Chaque salarié est tenu de consulter toutes les prescriptions du règlement intérieur, lequel lui est remis à son embauche, conformément aux dispositions de son contrat de travail et de s'y conformer.

Notre règlement intérieur, en accord avec la Convention Collective du Secteur d'Aide et Soins, établit les règles concernant les conditions de travail, les devoirs, les restrictions et les mesures disciplinaires applicables à tout le personnel, y compris les stagiaires.

Il établit les règles de conduite à respecter par les collaborateurs en incluant les directives. Ces règles sont mises en place afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation de nos services de soins, de garantir le respect des normes et des procédures établies, de protéger les intérêts des parties impliquées (collaborateur, résident, proches et familles), d'éviter d'éventuels litiges, de promouvoir une culture d'entreprise positive, de prévenir les comportements à risque et de renforcer la confiance entre les collaborateurs.

L'application de toutes les modalités de notre règlement intérieur sont encadrées par des principes éthiques et de déontologie propres à notre secteur d'activité. Ceux-ci ont pour objectif d'encourager des comportements responsables, respectueux et professionnels, tout en garantissant la transparence, l'intégrité et l'équité dans les interactions professionnelles, à garantir la confidentialité des informations sensibles, et à prévenir tout conflit d'intérêts ou toute forme de discrimination.

Le règlement intérieur actuel est composé de 20 articles abordant divers sujets tels que le respect, le

secret professionnel, la sécurité, le vol, la consommation d'alcool et de drogue, les horaires de travail, les absences, les congés, le harcèlement, la tenue vestimentaire, l'utilisation des équipements et des outils de travail, la protection des données personnelles, la discipline..., ainsi que les sanctions en cas de non-respect des règles.

En cas de manquement aux prescriptions du règlement intérieur, le salarié est passible de sanctions disciplinaires.

1.22 Le Règlement d'Ordre Intérieur, une exigence pour tous

Le respect de chacune et chacun, que ce soit nos résidents et nos collaborateurs notamment, nous est intrinsèquement essentiel.

Comme notre personnel, nos résidents et nos visiteurs sont également soumis au Règlement d'Ordre Intérieur (ROI).

Lors de la signature du contrat, chaque résident prend ainsi connaissance du dit règlement et le signe. Il s'engage ainsi à respecter les droits de chacune et chacun et assure ainsi au sein de notre maison le respect de chacune et de chacun dans son identité, ses opinions et ses croyances.

Quel que soit le niveau (résident, collaborateur, visiteur, prestataire...), chaque acteur de la maison doit respecter ce règlement. En cas de non-respect de celui-ci, des sanctions sont prévues pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

L'objectif de ce règlement est de garantir un cadre de vie et de travail respectueux et bienveillant, permettant à chacune et à chacun de se sentir respecté

❖ Elysis Esch-sur-Alzette

2.1 Les niveaux et chambres

La maison de soins disposera de 130 chambres réparties sur 3 étages.

Nous accueillerons **des souscripteurs et des non souscripteurs**. Les chambres ne seront pas réservées à l'une ou l'autre catégorie.

Depuis le 01^{er} octobre 2016, les droits d'entrée pour non souscripteurs ont été supprimés.

Selon la demande et les besoins, nous pourrions accueillir des personnes bénéficiant du Fonds National de Solidarité.

Les chambres seront lumineuses et leur superficie respective est de 28,70 m².

- **Le rez-de-chaussée :**
 - **Aile D : 7 chambres** pour courts séjours (convalescence, vacances)
- **Le 1^{er} étage (48 chambres)**
 - **Aile A : 16 chambres** pour des résidents dont le niveau de dépendance exige un volume d'aides et soins se situant entre 12 et 21h / semaine
 - **Aile B : 10 chambres** pour des **souscripteurs** avec dépendance légère, dont le niveau

de dépendance se situe entre 5 à 12h d'aides et soins / semaine

- **Ailes C et D : 22 chambres** pour des résidents dont le niveau de dépendance excède 21h d'aides et soins / semaine

- **Le 2^{ème} étage (48 chambres)**

- **Ailes A et B : 26 chambres** pour des résidents dont le niveau de dépendance se situe entre 12 à 21h d'aides et soins / semaine
- **Ailes C et D : 22 chambres** pour des résidents dont le niveau de dépendance excède 21h d'aides et soins / semaine

- **Le 3^{ème} étage (27 chambres)**

- **Ailes A et D : 27 chambres** pour des résidents dont le niveau de dépendance excède 15h d'aides et soins / semaine

Cet étage sera dédié aux personnes présentant une pathologie démentielle nécessitant une prise en charge adaptée, à travers un ratio de personnel d'encadrement garantissant une prise en charge adéquate et de qualité.

- **L'aile C** est aménagée en jardin thérapeutique en toit-terrasse accessible directement à partir du service, et réservée exclusivement aux résidents du 3^{ème} étage. Ce jardin est sécurisé, et son aménagement permettra une déambulation libre et sans danger.
- **L'aile B** est réservée à la technique en toit-terrasse.

2.2 La sécurité des résidents

Nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la sécurité de nos résidents : appel malade connecté avec affichage écran dans les infirmeries, carte d'accès pour les étages et les portes des chambres.

De plus, la maison est équipée d'un système permettant les fonctionnalités d'appel malade et anti-fugue au sein de la maison. Les portes et les étages sont accessibles uniquement si les cartes d'accès en donnent les droits afférents.

Nous avons la volonté de rester innovants et performants dans ce domaine. Nous étudions toutes les nouvelles technologies pouvant améliorer la sécurité des résidents ainsi que le travail des soignants.

2.3 L'architecture

L'architecture de la maison a été pensée pour la prise en charge de la personne dépendante, tant physiquement que psychiquement. Elle facilite la vie des résidents et du personnel.

Ce n'est pas simplement un lieu de prise en charge mais un réel lieu de vie de qualité et agréable. L'architecture permet d'assurer la liberté des personnes tout en assurant leur sécurité et leur bien-être. La luminosité a été pensée de manière à inonder tous les espaces de lumière du jour.

Les parquets en chambre et dans les salons permettent d'apporter un sentiment de chaleur et de bien-

être au sein de la maison.

Le bâtiment est composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages.

Au sous-sol se trouvent :

- Le parking intérieur,
- Les parties techniques,
- Les locaux de stockage,
- La buanderie,
- Le magasin technique,
- La morgue.

Au rez-de-chaussée se trouvent :

- L'accueil,
- **7 chambres destinées à la convalescence et aux courts séjours de vacances,**
- Les bureaux,
- Les salles de réunion,
- Le kiosque,
- Les salons de coiffure et d'esthétique,
- Les salles de thérapies et d'activités (ergothérapie, musicothérapie, art-thérapie...),
- La partie bien-être,
- La cuisine,
- Le restaurant et le salon de thé,
- La salle polyvalente / salle de conférences,
- Les vestiaires du personnel.

1^{er} et 2^e étage :

- **48 chambres**
- Une infirmerie et salle de réunion,
- Une salle de bain thérapeutique,
- Les locaux de rangement et réserves,
- Une kitchenette,
- Un restaurant,
- Des séjours et salons d'activités.

3^e étage :

- **27 chambres,**
- Une infirmerie et salle de réunion,
- Une salle de bain thérapeutique,
- Locaux de rangement et réserves,
- Une kitchenette,
- Un restaurant,
- Des séjours et salons d'activités,
- Une aile en toit-terrasse avec accès direct au jardin thérapeutique extérieur et sécurisé.

2.4 Les services (hôteliers, lingerie, bien être...)

Tous nos résidents sont logés en chambre individuelle avec une salle de bain privative. Il existe des suites pour des couples ou pour des résidents désirant plus d'espace.

L'aménagement des chambres prévoit un lit médicalisé, une armoire et un adapte-table.

Pour les autres meubles, les résidents sont encouragés à apporter les leurs ainsi que leurs objets personnels afin de garder leurs repères et les souvenirs s'y rattachant. Il est aussi possible de louer des meubles en cas de nécessité et selon disponibilité.

Les repas constituent un moment de plaisir et de convivialité. Les résidents prennent leur repas dans les restaurants de leur étage respectif. Le salon de thé au rez-de-chaussée accueille tous les résidents dont le niveau d'autonomie le permet.

Les résidents ont le choix entre trois menus au déjeuner et deux au dîner.

Une importance particulière est apportée à la cuisine luxembourgeoise.

Les vêtements personnels des résidents sont lavés et repassés sur place.

Un salon de coiffure, un salon d'esthétique et des salles de bain thérapeutiques permettent aux résidents de bénéficier d'un moment de détente et de bien-être.

2.5 Elysis au sein du parcours de soins du pays

Avant un retour à domicile ou une orientation vers une structure, des patients sortant d'hospitalisation peuvent nécessiter une stabilisation de leur état de santé, de la rééducation ou un accompagnement global tenant compte de leur situation personnelle et sociale. Elysis peut répondre à ce besoin en accueillant quelques jours ou quelques semaines des personnes correspondant à ce besoin. Le travail des équipes est coordonné aussi bien sur le plan médical que thérapeutique, animation et/ou suivi social afin de garantir la qualité de vie quotidienne. La perspective de sortie ou d'orientation la plus favorable possible pour chaque personne est ainsi mise en œuvre.

Fort de nos vingt ans d'expérience, Elysis est une maison de soins intégrée au parcours patient, permettant d'offrir une alternative médicalisée et thérapeutique avant le retour à domicile aux personnes ayant besoin de soins, de thérapie lors d'une convalescence, d'un court séjour ou long séjour.

- **Elysis en relation avec les hôpitaux :** nous sommes disponibles afin de faciliter le parcours pour les résidents
 - Pour la prise en charge de personne nécessitant des soins, LS, CS, CVL...
 - Prise en charge de personnes ayant des besoins de thérapie avant un retour à domicile.
- **Elysis en relation avec les services sociaux :** nous sommes en relation rapprochée avec les services sociaux et cela afin de répondre au mieux aux besoins de santé publique. Avec des réunions régulières, des contacts proches avec la population, les assistants/es sociaux/iales,

nous cherchons à trouver des solutions en fonction des besoins.

2.6 Elysis, un lieu de vie au sein de la capitale du Sud

Au-delà du soin et de la thérapie, Elysis est un lieu de vie ouvert sur la ville. La volonté étant **d'associer la vie du quartier à celle de la maison de soins.**

Elysis comme maison de vie, de bien-être, de culture, de rencontre pour les séniors : des propositions de service thérapeutique, de bien-être, de repas nous démarqueront comme acteur de santé publique et mais aussi comme lieu de rencontre pour renforcer le lien social de proximité.

- **Des partenariats privilégiés avec les commerçants de la ville d'Esch sur Alzette :** nous souhaitons dans cette volonté de nous ancrer comme acteur de la vie locale et cela en créant des ponts entre les populations. Nous mettons ainsi en place des partenariats avec les boulangeries-pâtisseries, des cavistes, un torréfacteur, une chocolaterie, un fleuriste... Les habitants connaissent ces commerçants et leurs produits, cela permettra donc aussi d'entretenir leur lien précieux avec la ville, son histoire et sa vie locale.
- **Un kiosque, un salon de thé et un restaurant ouvert à tous au sein de la maison pour vivre la convivialité autour d'un bon repas :** notre restaurant sera ouvert à tous et cela avec la possibilité de Cartes gourmandes (repas préparé par nos cuisiniers, semi-gastronomique et permettant à nos résidents d'organiser des repas avec leurs proches, le tout dans un espace privatisé).
- **Un lieu de culture et de rencontre :** la salle polyvalente sera ouverte aux habitants d'Esch-sur-Alzette, aux clubs seniors pour des rencontres, des conférences sur des sujets divers, des formations...
- **Un lieu de mixité intergénérationnel, partenariat avec les écoles et crèches du quartier.** Nous travaillons d'ores et déjà et de façon étroite avec l'école Wobrécken afin de créer un véritable campus intergénérationnel. Cela se témoignera concrètement et entre autres par des après-midis au cours desquels les élèves viendront échanger et partager du temps avec nos aînés.
- **Un lieu de fitness Senior et de santé publique Senior :** nous offrirons des séances et des cours adaptés aux séniors. Nous développerons ainsi cette mission de santé publique avec des professionnels.
 - **Gymnastique douce pour les séniors :** nous voulons ouvrir la maison à l'extérieur et permettre de la thérapie « douce », du renforcement musculaire, exercices de prévention des chutes. Différents types de parcours en fonction des capacités des personnes permettront de venir passer une journée, ou une après-midi, en prenant un café ou un repas au sein de la maison. La gymnastique douce est diverse et permettra de faire travailler différentes parties du corps sans jamais demander un effort violent. Les muscles sont sollicités avec douceur. Cette discipline sera pilotée par un kinésithérapeute, spécialiste du mouvement.

- **Cours de formations sur la santé des séniors** : ils seront mis en place avec des professionnels (kinésithérapeutes, diététique, sexologie...). Cela permet aussi un travail de sensibilisation aux chutes, à la marche, d'hygiène de vie...
- **Elysis comme lieu de vie et d'art et de culture** :
 - Nous vivons au sein du quartier Wobrécken, proche de la Kulturfabrik, de la Maison Mousset et de la Bridderhouse. Nous créons des partenariats afin de devenir un lieu de vie où les artistes puissent aussi participer à la vie de la maison. Des ateliers d'art, des œuvres participatives. Il sera aussi possible d'héberger des artistes sur une période, en immersion afin de proposer des ateliers avec les résidents, voir même les collaborateurs.
 - Nous avons une belle salle polyvalente pouvant être utilisée en salle de conférence. Nous désirons organiser des événements culturels au sein de la maison, telles que des vernissages, expositions...

2.7 Estimation des effectifs au lit du patient

La maison sera gérée par un directeur à temps plein et les équipes nécessaires et qualifiées selon les normes légales afin de prester des soins de qualité.

Le respect, l'exigence et la qualité, tant des soins que des installations, ne sont pas de vains mots pour nous. Ils sont pour chacune et chacun des impératifs de chaque instant. Prendre soin, être à l'écoute et assurer à nos résidents des années pleines de vie. C'est dans cet état d'esprit que nous recevons nos résidents. Nous leur permettons de se sentir chez eux tout en ayant une présence disponible dès que nécessaire. Celle-ci est toujours adaptée et respectueuse de l'intimité.

En moins d'un an, nous avons fêté trois centenaires. Ils ont ainsi rejoint le club très fermé de celles et ceux ayant atteint au Grand-Duché le siècle d'existence. Ils n'étaient en effet que 91 en 2001.

Leurs sourires et leur regard encore vif sont comme ceux des autres résidents, le témoignage que nous menons au mieux nos missions.

Annexe 1 Les engagements d'Elysis

Nous prenons les engagements suivants :

1) Reconnaître le droit de la personne démente : considération de l'utilisateur et législation

Toute personne âgée démente doit avoir, comme toute autre personne, accès aux conseils et aux soins qui lui sont bénéfiques. Dans le respect d'un choix libre et éclairé. Les soins visent l'amélioration de la qualité de vie, cela implique la mise en place de bonnes pratiques :

- la mise en place d'une démarche de bienveillance,
- la prise de conscience face à l'autrui c'est-à-dire la reconnaissance de l'autre dans sa différence,
- la discussion régulière de questions sensibles entre l'équipe pluridisciplinaire, le médecin traitant, l'utilisateur, la famille et les proches,
- la sensibilisation et formation du personnel.

2) Respecter le choix de la personne démente : implication des proches et de la famille sur un plan éthique

Elysis s'engage à impliquer les proches et la famille dans les décisions relatives à la prise en charge quotidienne et sur un plan éthique. Lorsque le résident dément ne peut plus se prononcer lui-même, la direction et la famille s'engage à faire respecter ses droits et à lui prodiguer les soins nécessaires en fonction de ses besoins et de ses capacités résiduelles.

Elysis s'engage à mettre en place une prise en charge de soins et de thérapies dans une démarche de qualité visant à développer des processus alternatifs pour réduire la médication.

3) Respecter la liberté personne démente et respecter ses biens

La personne démente reste un individu avant tout libre et bénéficiant des mêmes droits que toute autre personne. Il est important de rechercher un juste équilibre entre la sécurité et les volontés de la personne.

Les mesures de contention et de sédation ne sont appliquées que dans un principe restrictif, si toute autre mesure employée a échoué ou en cas de danger pour lui-même ou pour autrui.

Ces mesures restent basées sur une démarche de bienveillance. Elles doivent être consensuelles et limitées dans le temps et faire l'objet d'une évaluation continue dans la recherche de prise en charge alternative.

4) Respecter les liens affectifs et son environnement social (citoyenneté)

L'institution, les proches et la famille doivent être attentifs aux besoins émotionnels et affectifs, dont la sexualité fait partie, de la personne démente.

L'institution s'engage à respecter la liberté de pensée, d'expression, les convictions culturelles et religieuses.

Elysis s'engage à fournir l'assistance humaine nécessaire pour permettre à la personne démente d'accéder à la culture et de participer à la vie de la société.

5) Respecter et accompagner la personne démente en fin de vie

Elysis s'engage à respecter la loi sur les soins palliatifs. La personne démente a le droit de mourir dans le respect et la dignité. Nos équipes y sont formées et en permanence sensibilisées.